

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES A LA  
COORDINATION DES CONSEILS DE QUARTIER DU 23 MARS**

**2004**

**Présents : Centre Sud :** Guillemette ROULETTE, Michel PESCI

**La Dhuys :** Arnaud CORBIN, Naïma BARILLOT

**Le Plateau :** Mmes Michèle BAHURLET et Jacqueline DES COGNETS

**La Noue :** Norma PECHO

**Les Coutures :** Véronique BALMELLE, Didier REDIES, Djamel TESKOUK, Robert LEDON

**Centre ville :** Renée MONGEAU, Jean Michel PIRONDEAU

**Malassis :** Mme Corrinne BENABDALLAH, Raymond LAPREVOTTE

**Excusés :** Isabelle LIMON (Coutures) et Nic PIROLI (Malassis)

**Elu :** André BARAGLIOLI

**Administration :** Jean-Luc LE COROLLER.

En introduction, M. BARAGLIOLI remercie l'ensemble des délégués des Conseils de Quartier d'être présents à cette rencontre. Il indique que l'ordre du jour de la réunion comprend les points évoqués dans un précédent courrier à savoir : la modification éventuelle de la charte, la mise en place d'un observatoire des engagements et les relations entre la ville et les Conseils de Quartiers. D'autres points évoqués par le Conseil de quartier Centre-Sud sont intégrés à savoir : la mise en place au sein de la coordination d'un atelier « sécurité tranquillité », la création d'un 4 pages d'information, le stand des conseils de quartier sur la fête de la ville, une réflexion sur le budget participatif, une « panneautique » propre aux conseils de quartier et enfin la création d'une régie au sein de la mission démocratie locale.

M. BARAGLIOLI invite ensuite les délégués à prendre la parole et à donner leur avis sur l'ordre du jour.

La majorité des délégués souhaite que cette réunion soit en priorité consacrée à des échanges sur les différentes actions menées par les Conseils de quartier et sur leurs formes d'organisation.

Raymond LAPREVOTTE (Malassis) pose un problème particulier concernant son quartier, suite à l'installation de l'antenne Croix Rouge. Il évoque une pétition des habitants concernant le sens de circulation de la rue du Moulin qui a fait l'objet d'une concertation le 12 novembre 2002 et qui n'a pas fait l'objet de réponse de la part des élus concernés.

Arnaud CORBIN (Dhuys) pense que ce type de problème est un sujet qui doit être traité par le Conseil de quartier. Cependant, il pense que les relations entre la ville et les conseils de quartier doivent être plus fluides et qu'il y a lieu de recevoir des réponses précises et rapides.

Michel PESCI (Centre Sud) pense qu'il ne faut pas transformer la coordination des conseils de quartier en une « super instance » porteuse des problèmes particuliers d'un Conseil de quartier. Il est nécessaire que les habitants portent leurs projets.

Robert LEDON (Coutures) faisant part de l'expérience du fonctionnement du Conseil de quartier des Coutures, indique qu'il existe actuellement une certaine lassitude du Conseil de quartier. Pourtant il existe des éléments positifs qui démontrent l'utilité de l'action du Conseil. Il cite notamment la mobilisation du Conseil sur le stationnement payant qui se traduit par un stationnement réglementé en zone bleue, les rencontres avec les élus et le commissariat sur les problèmes de sécurité suite à une pétition des habitants du quartier. Concernant les points négatifs, il regrette que les suggestions et avis du Conseil de quartier concernant l'aménagement et la circulation sur la Zac Varlin ne soient pas pris en compte. Le Conseil de quartier a réalisé un bilan d'activité.

Véronique BALMELLE (Coutures) insiste sur la difficulté à faire circuler l'information dans le quartier. La proposition d'un journal de 4 pages d'information sur les conseils de quartier et un travail sur la « panneautique » lui semblent importantes.

Guillemette ROULETTE (Centre-sud) pense que la coordination doit être force de proposition et peut travailler sur des sujets qui sont communs à tous les quartiers. Elle pense notamment au sujet concernant la Sécurité Tranquillité.

Jean Michel PIRONDEAU (Centre Ville) évoque le travail du conseil de quartier qui s'est trop concentré sur l'aménagement du centre ville. Il pense que le conseil de quartier souffre d'un manque de relais (correspondants) dans les différents îlots du périmètre du centre ville.

Corinne BENHABDALLAH (Malassis) évoque l'activité du conseil de quartier et souligne que le nombre de participants est en constante progression. Le conseil a travaillé ces dernières semaines à la persuasion du Magasin « Malassis Primeur » d'élargir son offre alimentaire en l'adressant à toute la population du quartier. Elle fait part d'une délégation du Conseil conduite par Monsieur le Maire qui a rencontré le gérant du magasin. Cette rencontre faisait suite à une pétition signée par cinq cent cinquante six personnes du quartier. Le rôle du conseil de quartier comme médiateur social est souligné par M.Baraglioli.

Le Conseil a également établi un questionnaire aux habitants du quartier pour connaître leurs besoins. L'analyse n'a pas encore eu lieu. A partir de ce travail il sera peut être utile de revoir l'organisation du conseil de quartier sous la forme d'ateliers thématiques.

Concernant l'organisation des différents conseils de quartier, Monsieur BARAGLIOLI pense utile qu'une information commune puisse être disponible pour l'ensemble des conseils de quartier précisant leur mode de fonctionnement.

Arnaud CORBIN (Dhuys) fait part à la coordination de l'activité du conseil de quartier. La dynamique du conseil démontre une implication croissante des habitants. La dernière assemblée générale a rassemblé plus de 70 personnes. Le conseil fonctionne sous forme d'ateliers (Propreté, circulation, animation...) complété par un groupe de coordination.

Concernant la circulation le conseil de quartier a travaillé en lien avec l' élu en charge de ses questions et a fait des propositions. Le Conseil est dorénavant en attente de réponse et pose la question de la validation.

Le conseil de quartier a mis en place des actions de lien social au travers d'animation comme la « rue aux enfants » qui participe à la communication des actions du Conseil de quartier.

Il organise également un repas de quartier annuel. Le conseil a mis en place également un atelier pour la création d'un lieu d'animation sur le quartier pour faire suite aux engagements pris (N° 3) lors de la consultation publique des habitants. La recherche d'un terrain et la définition d'un programme pour ce lieu se travaille actuellement avec les différents élus de la majorité et les services concernés.

Il est fait part de problèmes de communication avec la Mairie notamment sur le projet de mosquée qui doit être installé dans le quartier. Le conseil est conscient que ce type de décision n'est pas du ressort du conseil de quartier, mais qu'il est important qu'une information transparente puisse être donnée et qu'une concertation étroite puisse se mettre en place.

Jean Michel PIRONDEAU (Centre ville) pense que sur ce dernier point, il faut éviter de mettre les gens en opposition.

André BARAGLIOLI indique que l'information sur le projet de mosquée n'a pas été suffisante.

Concernant les problèmes de communication avec la Mairie, Michel PESCI (Centre-Sud) souligne une disparité entre élus. Certains jouent le jeu, d'autres beaucoup moins. C'est un problème de fond concernant les différentes approches et conceptions de la démocratie participative. Il y aurait sans doute lieu de clarifier le débat.

Guillemette ROULETTE (Centre-Sud) indique que le Conseil de quartier s'est engagé dans une démarche d'état des lieux du quartier en lien avec les habitants. Ce long travail s'est traduit par l'élaboration d'un diagnostic de quartier. Ce travail était parti du constat que le conseil de quartier travaillait en lien avec la mairie de façon très émietté. Cette démarche a permis aux services municipaux de travailler à une planification plus précise et à apporter des réponses plus adaptées.

Dorénavant, quant le conseil formalise et demande précisément des réponses, il en obtient.

Le conseil de quartier fonctionne également sous forme d'ateliers. (urbanisme-aménagement, atelier sur le centre de quartier fosse aux fraises, atelier animation et fête de quartier) Il invite les élus en charge des différentes délégations en fonction des thèmes traités.

Norma PECHO (La Noue) évoque l'activité du Conseil ou la participation moyenne est de 15/20 personnes avec un noyau dur de 4 à 5 personnes qui constitue le bureau d'animation. Les sujets traités concernent l'opération de renouvellement urbain (ORU), les problèmes de la copropriété, la couverture de l'autoroute A3. Pour l'instant le conseil est très sensibilisé par de nombreuses installations sauvages d'associations à caractères religieux qui entraînent de forte nuisance de stationnement et de bruit dans le quartier. Il a travaillé également en lien avec le département sur l'aménagement du Parc Jean Moulin.

Concernant le conseil de quartier du centre ville, Renée MONGEAU constate qu'après un démarrage satisfaisant concernant la participation des habitants, celle-ci est dorénavant en baisse. La participation est également très fragmentée selon les réunions du conseil. Le Conseil de quartier a organisé une réunion publique sur les missions du service prévention/sécurité. Il a été récemment sollicité par une vingtaine de personnes de la rue Sadi Carnot qui se sont regroupés sur les problèmes de nuisances engendrés par l'établissement des « tontons Zingueurs ». Ce groupe d'habitants qui a constitué un dossier très complet n'a toujours pas reçu de réponses satisfaisantes. Il y a lieu de trouver les moyens de faire grandir la participation des habitants au conseil de quartier. Cette structure de concertation doit néanmoins être informée de la prise en compte par les élus des propositions émanant du Conseil. Le conseil de quartier s'étonne de ne pas avoir été consulté sur la mise en sens unique d'une partie de la rue Hoche.

Corinne BENABDALLAH (Malassis) souhaite informer la coordination que le conseil travaille également sur deux autres sujets qui sont la couverture de l'autoroute A3 et la dalle Maurice Thorez qui est en passe de devenir propriété de l'OPHLM. Elle informe que le Conseil dispose d'une boîte à lettre située au centre Pablo Neruda. Le Conseil participe également à la Farfouille du centre en organisant un repas de quartier..

De nombreux représentants de la coordination trouvent que l'information sur le magazine municipale est insuffisante concernant la vie des Conseils de quartier.

Didier REDIES (Coutures) pense qu'il serait utile d'aller les uns et les autres dans les différentes réunions des conseils de quartier pour s'informer des différentes pratiques de fonctionnement et d'organisation. Il suggère également une réflexion collective sur la participation des jeunes aux différents conseils de quartier. Cette participation serait un élément pédagogique pour faire vivre la citoyenneté.

Michèle BAHURLET (Plateau) indique que le conseil de quartier a bien démarré et qu'il s'est vite essoufflé. Un travail avait commencé en lien avec le lycée Eugène Hénaff qui s'est traduit par une visite du lycée. Malheureusement avec très peu de personnes. Elle indique qu'une réunion de quartier a eu lieu avec Monsieur Pierre MATHON, adjoint au Maire à l'urbanisme. Concernant

l'arrivée de 1200 lycéens et étudiant de BTS au Lycée, le conseil de quartier pense qu'une réflexion doit être menée sur la nécessité d'un lieu d'accueil spécifique. Enfin, le Conseil souhaiterait être informé du fonctionnement de la direction de la voirie concernant le quartier.

L'ensemble des représentants s'accorde à proposer une information commune sous la forme d'un 4 pages qui préciserait l'organisation de chaque conseil et les thèmes travaillés ainsi qu'un premier bilan.

André BARAGLIOLI retient cette proposition. Il suggère un accompagnement avec la direction de la communication. Il préconise également la mise en place d'un groupe de travail concernant le budget participatif.

La prochaine réunion de la coordination est prévu le

**Mercredi 28 avril à 20h30**

**Salle des conférences de la Mairie**

**Ordre du jour :**

Validation du compte rendu.

La mise en place d'un bulletin d'information.

Les premières réflexions sur la mise en place d'un Groupe de travail sur le Budget participatif.